

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 73 (1934)  
**Heft:** 36

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

avec un compagnon d'un village tout près, un qui, ma fi ! ne valait pas seulement de tant de plus que lui. Y en a de plus que d'une mère des tout crouyes, dans ce bas monde.

Et bel et bien qu'il l'a eu, son certificat. Il s'est mis à faire état de vouloir quitter le pays, pour aller rester sur France. Vous pouvez croire si tout le monde était content, et que personne n'a eu essayé de le retenir. Et quand il a fallu lui faire des papiers, le Syndic a tout de suite dit :

— Il s'agit de lui faciliter les choses, qu'il aille s'établir ailleurs et qu'on en soit débarrassé.

Et ils te lui ont fait un acte si tant beau qu'ils n'auraient pas mieux fait pour le ministre même.

Bon ! quelques jours après, le syndic trouve Kasserou qui vidait quartette à la pinte.

— Et puis, qu'il lui fait, quand pars-tu ?

Et mon Kasserou lui répond, avec une de ces mines comme de ne pas avoir l'air :

— Holà, monsieur le syndic, ce beau certificat que vous avez donc eu la bonté de me faire m'a changé les idées. Je ne croyais pas seulement d'être autant considéré que ça dans la commune. Puisqu'ainsi est, j'y reste. Quand on a l'estime du monde, on serait encore bien fou de quitter son endroit.

Gédéon des Amburnex.



LA VIGNE DU PASTEUR CAUCHE 4

(Fin).

— Il ne faut pas vous désespérer, Mme Tribolet ! Gardez votre confiance, et demandez au Seigneur de le corriger : peut-être qu'il vous exaucera !

La pauvre femme secoua la tête dolente. Quant au pasteur, à peine sa phrase prononcée, il en avait senti la secrète hypocrisie. Et il en rougit lui-même : pourquoi demander à Dieu ce qu'on peut obtenir par son propre effort ?... Dieu, sans aucun doute, n'interviendrait point par un miracle pour corriger Jean Tribolet, puisqu'il a voulu que nous soyons des êtres libres. Mais lui, son serviteur, n'avait qu'un sacrifice à faire pour ramener l'ivrogne dans la bonne voie et secourir une famille que menaçait l'indignité du chef... Alors, il se sentit pareil au jeune homme riche, qui voulait gagner le ciel et garder ses biens, et qui s'éloigna de Jésus...

Le dimanche après-midi, les hommes ne savent guère se reposer autrement qu'en levant le coude au cabaret : si bien que, le soir, il y en a beaucoup qui sont, selon leur tempérament, gais et facétieux, ou furieux et terribles. Jean Tribolet ne quitta pas le *Rognon de la Côte*, où il but encore plus que d'habitude, comme pour se consoler du mal qu'il avait fait à sa femme. Vers le soir, il se prit de querelle avec Prélaz, le forgeron, auquel il reprochait de lui faire indûment concurrence. Debout en face l'un de l'autre, séparés par la table humide et chargée de verres à moitié pleins, les deux hommes épuisèrent le vocabulaire des injures, au milieu d'un cercle qui s'amusait de leur colère. Bientôt ils renversèrent la table, qui les gênait, et en vinrent aux mains. Le charron reçut dans l'estomac un coup de poing qui l'étendit sur le sol, évanoui, parmi les éclats de verres cassés. On le rapporta chez lui, tout ensanglanté ; et sa femme le soigna la moitié de la nuit, en ruminant les paroles du pasteur. A quoi bon prier ? le bon Dieu a trop affaire pour s'occuper des ivrognes ! Quand tout va mal chez eux, c'est leur faute, après tout ! et s'ils se font crever la paillasse dans quelque bagarre, ils n'ont que ce qu'ils ont mérité. Seulement la pauvre femme, et les enfants, souffrent avec eux ; et c'est là que commence la grande injustice !...

Le lendemain, Tribolet foutimassa toute la journée, le corps endolori, le visage égratigné, honteux de sa râclée et songeant à la revanche qu'il devait à ce gredin de Prélaz. Comme il était tout pâle et se traînait à peine, M. Cauche, en passant devant l'atelier, lui demanda de ses nouvelles. Tribolet se figura que le pasteur y mettrait de la malice, et répondit brutalement, avec un mauvais regard :

— Toi, d'abord, fous-moi la paix, veux-tu bien !

Sans se formaliser d'un accueil si discourtois, le pasteur répliqua, avec sa douce accoutumée :

— Tu ne parlerais pas ainsi si tu l'avais toi-même, la paix, mon pauvre Jena !

Tribolet grogna :

— Que je l'aie ou que je ne l'aie pas, ça me regarde, nom de Dieu !

Le pasteur reprit, toujours aussi doucement : — J'ai appris ce qui s'est passé hier soir : le village ne parle que de cela. Tu comprends donc que j'ai le devoir de te parler... de te montrer le mal que tu fais aux tiens et à toi-même... Et tu auras beau me repousser ; je reviendrai à la rescousse aussi longtemps qu'il le faudra, jusqu'à ce que tu te corriges... Un père de famille qui risque de se faire assommer, n'est-ce pas une honte ?... Ne vois-tu pas que...

Tribolet l'interrompt :

— Oui, oui, c'est ça, parle, parle !... Pardine ! on sait que les paroles ne coûtent rien !... Quand on a étudié pour ça, des années !... Mais tu perds ta peine, mon bon !... Je t'y ai déjà dit, moi, je veux des exemples !... Arrache ta vigne, et je signe la Tempérance !... Si tu ne l'arraches pas, laisse-moi boire et ve te faire...

Là-dessus il tourna le dos au pasteur.

\*\*\*

Cette fois, il ne s'agissait plus d'une simple suggestion, mais d'un appel, d'un ordre impérieux. M. Cauche se rappela la parabole du Bon Samaritain et il eut l'impression très nette qu'un blessé, qu'un abandonné invoquait son aide, et qu'il passait son chemin comme le Sacrificateur et le Lévitte. Il se dit : « Mon devoir est de sauver cet homme ! » En même temps, il mesura l'immensité du sacrifice qu'exigeait l'accomplissement de ce devoir. Une sueur d'angoisse lui mouilla la racine des cheveux ; il songea : « Pourtant, je n'ai pas le droit de faire cela sans le consentement de ma femme, puisque nous ne faisons qu'un corps et qu'une âme et que mon bien est son bien ! » Et peut-être espérait-il dans l'ombre secrète de son cœur que Madeleine, soucieuse du pain de ses enfants, prendrait la défense de la vigne.

Comme les deux fois précédentes, il attendit pour lui parler la fin de la soirée, l'heure amicale où le repos approche.

Lorsqu'après avoir bordé les lits des enfants, elle redescendit dans la pièce où ils achevaient ensemble la veillée et prit sa corbeille à ouvrage, il commença, sans la regarder et en hésitant :

— Ma chère amie, j'ai quelque chose de très important à te dire.

Un peu surprise de la solennité de ce début, mais toujours sereine, Mme Cauche sortit de sa corbeille les paires de bas à repriser, la laine, la boule et l'aiguille :

— Qu'est-ce donc ? demandat-elle en levant les yeux sur lui.

Le pasteur hésita encore deux ou trois secondes ; et il répondit :

— Je crois décidément que... nous ne pouvons pas garder la vigne !

— Tu crois ? fit-elle.

— Oui... pour l'exemple !

Et il rapporta, mot à mot, son entretien avec Tribolet.

Mme Cauche, à son tour, détournait les yeux : elle ne regardait plus qu'en elle-même ; ses paupières tremblaient, ses doigts jouaient nerveusement avec la laine inutile. Quand son mari cessa de parler, elle dit simplement, d'une voix prête à se briser :

— Oui, tu as raison, nous ne pouvons pas la garder !

Ils se turent ensemble, longtemps, chacun poursuivant ses pensées qui rejoignaient celles de l'autre, dans un silence affectueux et grave qui sanctionnait leur sacrifice.

— Que diront nos frères ! reprit le pasteur. Cette vigne est l'œuvre de la famille.

— Elle est à toi ! répondit Madeleine avec fermeté ; tu peux t'en servir pour le bien !

— On me traitera d'insensé ! Tu sais que la vigne est sacrée, chez nous ; n'est-elle pas la richesse du pays ? Parmi ceux qui font la guerre au vin, personne encore n'a osé s'en prendre à elle !...

— Qu'importe le qu'en dira-t-on, quand il s'agit d'un homme à sauver ?

— Si cet homme ne se corrigeait pas ?... S'il manquait à sa parole ?... Nous nous serions ruinés pour rien !

— Tu aurais fait ton devoir et l'exemple resterait.

— Mes pauvres petits !... Nous n'aurons plus rien à leur laisser ?

— Dieu y pourvoira, dit Madeleine. Ses voies ne son pas les nôtres. Cette vigne ne nous avait point été donnée pour augmenter nos aïses, mais pour avancer son règne... Que Sa volonté soit faite en toutes choses...

— Une larme perlaît au bout de ses cils. Elle l'essuya du revers de sa main, tâcha de sourire, et prit son ouvrage ; et pendant qu'elle tirait la laine pour réparer les bas troués comme des écumoières, le pasteur songea qu'il en est des grands sacrifices comme des tragédies de la vie ; ils se préparent lentement, et l'on s'aperçoit à peine qu'ils s'accomplissent.

\*\*\*

Tribolet n'en voulut pas croire ses oreilles. Il répétait :

— Pour une blague, ça, c'est une bonne blague !

Pourtant, quand il eut vu les ceps arrachés qu'on mit brûler dans la chambre à lessive, il dut se rendre à l'évidence ; et il signa, l'ayant promis. Mais M. Cauche fut obligé de demander son déplacement : il faisait honte à ses paroissiens, qu'on raillait dans tout le vignoble en disant :

— Les gens de Crépins ?... Ah ! oui !... Ils ont un pasteur qui arrache sa vigne pour planter des pommes de terre !...

Edouard Rod.

**DODILLE**  
LE CHEMISIER DE LAUSANNE  
DES PRIX ABORDABLES  
DANS UN CADRE CHIC  
HALDIMAND, 11

**POMPES FUNEBRES NOUVELLES**  
PL. CENTRALE 1 LAUSANNE  
TÉLÉPH. 23.868/23.869  
TOUTES FOURNITURES  
FORMALITÉS-TRANSPORTS  
MAISON VAUDOISE HORS-TRISTE



Timbres-poste pour collections  
**M. Suter**, 11, r. Haldimand Lausanne  
Tél. 34.366  
Achat - Vente - Echange  
Envois à choix à collectionneurs.  
Albums.  
Catalogues, Fournitures philatéliques.

**Un Monsieur**  
**à qui on ne la fait pas...**  
exige un apéritif sain « DIABLERETS »  
et non un « Bitter » et il n'est jamais trompé.

Pour la relation : J. Bron, édit.  
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron

